

La séance est ouverte à 18 h en présence de :

Elu : Julien Consalvi, Adjoint à la fabrique citoyenne, à la démocratie locale et aux politiques du partage

Services de la ville : Sylvie Baste-Deshayes, Responsable du service démocratie participative ; Julien Roman, Chargé de démocratie participative ; Emmanuelle Roggeri, Chargée de démocratie participative

Représentants des Conseils de quartier : Claire Dobosz (Ruffins-Sueur) ; Frédéric Marion (Branly-Boissière) ; Claire Prost, Mireille Gueye, Alain Perrot, Catherine Minot, Robert Nallet (Paul Signac-Murs-à-pêches) ; Francis Proust (Centre-ville) ; Cathy Voisembert, Isabelle, Jean-Michel Meyer (Solidarité-Carnot) ; Yvon Le Hérissé (La Noue-Clos français) ; Claude Szatan (Jean Moulin-Beaumonts)

Excusée : Claudine François (Bobillot)

Ordre du jour :

1. La Fabrique citoyenne..... 1
2. Organisation de la Coordination des CQ..... 4
3. Nouveaux outils et méthodes..... 5

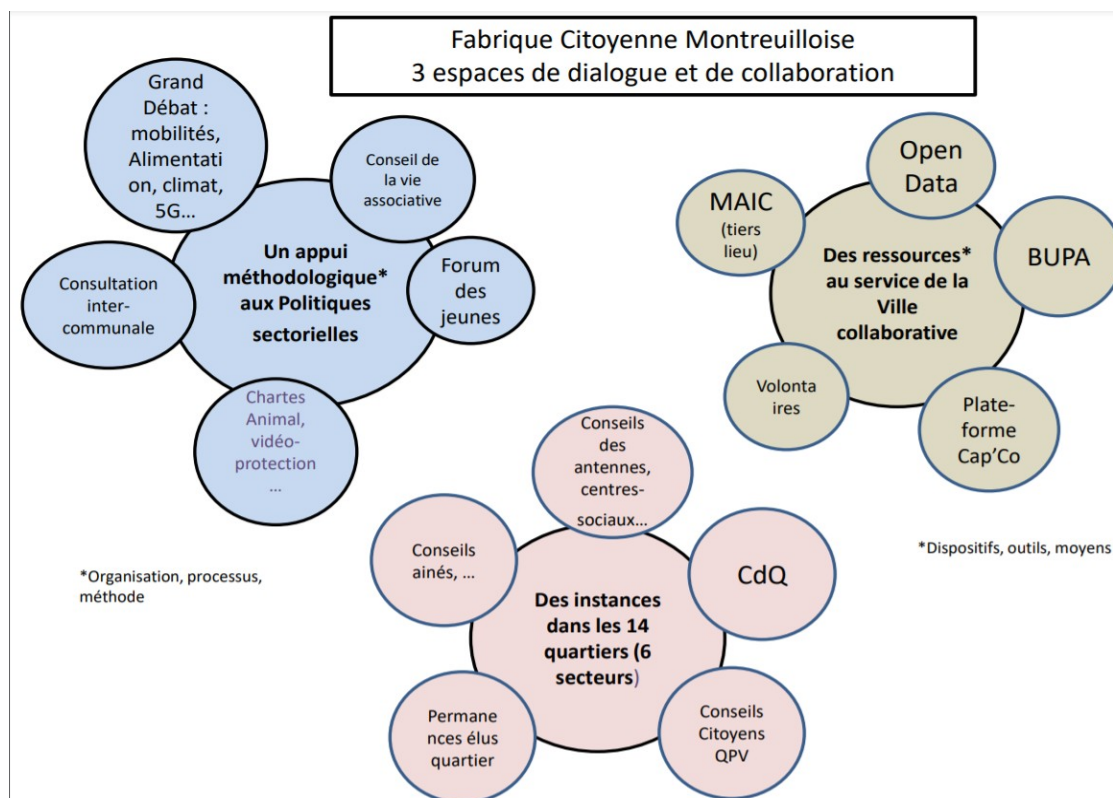
1. La Fabrique citoyenne

Julien Consalvi souhaite en préalable partager un constat : face à certaines interpellations des habitants et des conseils de quartier (CQ), les élus peinent parfois à apporter des réponses. Durant la crise sanitaire, malgré tout, les conseils de quartier ont préservé une forme de dialogue avec le service de la démocratie participative, les antennes de quartier et les élus thématiques. En parallèle, la municipalité a engagé une réflexion sur les modalités d'inclusion de nouveaux acteurs dans le cadre du projet de Fabrique citoyenne. Il s'agit de continuer et de mieux structurer ce projet pour répondre de manière plus efficace et plus précise à certaines sollicitations, qui peuvent parfois se révéler assez complexes à traiter. Ainsi, certains sujets du quotidien émergent souvent d'une urgence, mais peuvent s'installer de manière structurelle dans les quartiers — la propreté, la sécurité, les incivilités, notamment. En outre, la Ville sollicite les CQ dans un cadre de co-construction, comme les projets du budget participatif, ou dans le cadre de concertations sur des sujets beaucoup plus lourds, tels que l'arrivée du tramway ou la construction d'une nouvelle école. Ces sollicitations requièrent un temps de réponse important notamment au regard de la collecte et du tri de l'information.

Tout au long de l'année 2020, pourtant très particulière, les services et l'équipe municipale se sont attachés à finaliser le travail engagé en matière de démarche participative, qui avait été interrompu pendant la crise, à continuer à faire vivre les instances en s'adaptant à de nouvelles modalités. En parallèle, les services ont beaucoup travaillé à la Fabrique citoyenne de manière à impulser une transformation un peu plus profonde des pratiques en faveur de la concertation et de l'intelligence collective. Les services ont déjà engagé un certain nombre de modalités de travail et de concertation qui constituent une évolution réelle par rapport aux pratiques antérieures :

- un appui méthodologique aux politiques sectorielles : certains sujets thématiques, comme les mobilités, la sécurité, la propreté, etc. Dans ces politiques, des expérimentations et des réalisations en lien avec les citoyens sont menées. Par exemple, la concertation du tramway, le comité d'éthique et de suivi de la vidéoprotection qui a vu le jour en septembre 2020, les assises de l'alimentation, dont les groupes sont en cours de constitution, les mobilités avec des réunions publiques élargies pour accueillir une participation forte des habitants.
- des ressources au service de la Ville collaborative : il s'agit du budget participatif, des volontaires qui se sont mobilisés bénévolement pendant la crise sanitaire pour des missions d'entraide, mais également de la plateforme « Je participe - Montreuil », qui permet de visualiser le budget participatif et son évolution et qui a été élargie à d'autres types de consultation citoyenne (par exemple avec le questionnaire sur les habitudes alimentaires).
- les instances des 14 quartiers : le budget participatif et les conseils de quartier sont les moteurs de la démarche participative à Montreuil. D'une certaine façon, les conseils de quartier créent la matrice d'une organisation territoriale de la participation citoyenne et portent la voix des habitants et des quartiers. La Ville souhaite renforcer et faire vivre le

service démocratie participative en proposant aux conseils de quartier des formations et des outils si nécessaire. Pour accentuer cet espace de dialogue dans les quartiers, il serait pertinent d'y associer plus largement d'autres acteurs de quartier, des espaces de concertation et de partage d'idées.



Au niveau de la Fabrique citoyenne, deux mouvements s'opèrent. Un mouvement descendant des politiques sectorielles ou thématiques vers les habitants pour recueillir leur avis sur un sujet donné et un mouvement ascendant, dont les Conseils de quartier sont les fers de lance, d'interpellation vis-à-vis du politique sur des problématiques de cadre de vie. Malgré la crise Covid, qui n'a pas permis d'acter l'évolution souhaitée, les services se sont attachés à poser quelques jalons : le règlement du budget participatif a été réécrit et soumis au comité de suivi du budget participatif, certains outils ont été amendés et un guide méthodologique de la participation citoyenne est en cours de rédaction. Ainsi, dès que la période le permettra, le cap pourra être passé collectivement.

Julien Consalvi propose aux présents d'expliquer comment leurs conseils de quartier ont passé cette période, relativement complexe, et d'évoquer également leur rapport aux élus de quartier.

Francis Proust (Centre-ville) indique que le conseil de quartier est parvenu, non sans difficultés, à maintenir l'instance. Certes, les habitants se plaignent du manque de dynamisme, mais ce fait n'est pas inédit. Les nouveaux membres tiennent néanmoins le cap, car ils sont remontés sur certaines problématiques, comme les nuisances des scooters, des terrasses, qui leur laissent du répit du fait du couvre-feu, mais dont ils craignent la réouverture. Par ailleurs, certains habitants ne comprennent pas le lien entre les conseils de quartier, les antennes et les services de la ville. D'après lui, les habitants ont tendance individuellement à interpellier les élus directement, ce qui ne lui semble pas opportun. Finalement, il souhaite savoir comment les conseils de quartier peuvent mieux s'appuyer sur les élus et les services.

Julien Roman ne considère pas que l'interpellation directe soit nécessairement inappropriée, surtout si des réponses sont obtenues. Il serait toutefois préférable de désigner un interlocuteur dédié portant la voix du conseil de quartier.

Isabelle (Solidarité-Carnot) rapporte avoir tenu la veille une réunion avec quatre participants. Dans ce contexte, le conseil de quartier a décidé de se mobiliser pour faire connaître le comité, et ce, à travers plusieurs supports : une page Facebook, un compte Instagram et des flyers qui seront distribués sur les marchés. Il s'agit de faire vivre et de dynamiser ce

collectif, d'autant que le quartier accueille de nombreux nouveaux habitants. Dans ce cadre, le conseil aura besoin de la Ville pour expliquer clairement le fonctionnement et l'articulation entre les antennes et les élus.

Cathy Voisembert (Solidarité-Carnot) souligne que le Conseil de quartier Solidarité Carnot est connu, mais que le quartier accueille de nombreux arrivants. En parallèle, des habitants quittent le quartier, qu'ils jugent « pollué » et bruyant. L'arrivée de la piste cyclable, qui avait été annoncée comme réalisée en concertation, a par ailleurs créé un fort désagrément. De son côté, elle déplore que certains élus aient organisé des visioconférences sur ce thème avec des parents d'élève d'une école, mais pas d'une autre, et que le conseil de quartier n'ait pas non plus été associé, ce qui semble dénoter un manque de transparence, d'unité et d'écoute. Enfin, sur les deux parcs que compte le quartier, le square Papapoule est surpeuplé tandis que Demi-cercle est délaissé, peu entretenu, malgré 2 projets soumis au budget participatif visant à le valoriser. À cet égard, elle a appris soudainement que le square demi-cercle serait fermé pendant un mois pour « préserver la biodiversité ». En conséquence, les gardes d'enfants sont contraintes de se rendre à Fontenay. Elle souhaiterait que le conseil de quartier soit pris plus au sérieux et informé de ces décisions, d'autant que le conseil de quartier a toujours travaillé avec l'antenne et les élus thématiques. Elle comprend d'autant moins ce comportement que le conseil de quartier pourrait identifier des solutions aux problématiques posées.

Yvon Le Hérisé (La Noue-Clos français) évoque une année extrêmement difficile notamment au regard de l'absence de contact avec les habitants. Même si les informations sont adressées par email à l'ensemble des habitants, cet échange ne se substitue pas à un dialogue. Cependant, le collectif d'animation s'est réuni régulièrement. Les nombreuses réunions avec la municipalité sur le NPNRU du quartier à raison d'une cinquantaine de réunions en quatre ans ont abouti à une véritable co-construction du projet. Sur les questions de la vie quotidienne, le conseil de quartier entretient d'excellents rapports avec le gestionnaire urbain de proximité (GUP). De son point de vue, le rôle des élus de quartier est fondamental, mais il déplore l'impossibilité en cette période d'engager un travail commun avec les deux nouvelles élues. Néanmoins, la communication se fait via l'Antenne, notamment sur les problèmes de proximité, comme l'insalubrité et la propreté. À présent, il s'agit de relancer la dynamique avec des réunions mensuelles et de nombreux participants pour favoriser la concertation.

Frédéric Marion (Branly Boissière) indique que le collectif d'animation a continué à se réunir autant que besoin. Un recensement des problématiques majeures du quartier, qui a ensuite été communiqué aux élus de quartier, a été réalisé dans l'objectif d'engager un travail avec les élus thématiques. À cet égard, il précise qu'en cas d'interpellation des élus thématiques, le service démocratie participative et la mission citoyenneté sont systématiquement mis en copie. Au niveau du quartier, certains sujets tendent à irriter les habitants, comme le centre de quartier ou la sécurité. Le dernier point d'achoppement concerne la Friche des hauteurs, qui a fait l'objet d'un courrier à destination du maire, des élus et d'Est Ensemble, car la concertation initialement annoncée n'est plus de mise, ou en tout cas le projet initial est modifié sans que le conseil de quartier ni l'Antenne n'en aient été informés. Malgré les études en amont, les élus découvrent soudainement l'existence d'une dalle en béton qui empêche l'installation de pépinières. L'organisation de la fête de la Ville dans les secteurs avec une thématique sur l'alimentation, constitue un autre sujet de crispation. Encore une fois, ni les antennes ni les élus ne sont informés. Si la nouvelle élue de quartier fait ses meilleurs efforts, le second élu reste difficilement joignable. En revanche, les rapports sont excellents avec l'antenne et le Gestionnaire urbain de proximité.

Jean-Michel Meyer (Solidarité Carnot) rejoint ses collègues sur la difficulté à se projeter à plus ou moins long terme. Par ailleurs, les habitants semblent avoir du mal à appréhender le terme « conseil de quartier », malgré les explications fournies, qui leur apparaît finalement comme un supplétif de la Mairie. Enfin, un arpentage avec les élus au mois d'octobre s'est conclu sur l'engagement des élus à répondre aux questions restées en suspens. Finalement, au bout de plusieurs relances, les élus ont répondu que ces questions ne dépendaient pas d'eux, mais du département. Cette non-réponse donne le sentiment que le conseil de quartier est ignoré et soulève la question de l'intérêt réel de cette instance.

Danièle Dobosz (Les Ruffins) signale que malgré ce contexte le collectif d'animation a pu tenir des réunions par Zoom. Elle pointe que le Conseil de quartier a tendance à diriger ses demandes vers les nouveaux élus, qui apparaissent de bonne volonté et désireux de régler les problèmes. En revanche, Les Ruffins ont été le théâtre de nombreux faits de délinquance et d'incivilités. Pendant un temps également une rôtisserie s'est montée dans le jardin d'un pavillon et a provoqué une multitude de stationnements en double file, ce qui vient s'ajouter aux problématiques usuelles de circulation intempestive sur le boulevard Théophile Sueur générées par la station-service, qui vient souvent gêner les ambulances et les camions de pompier qui empruntent ce boulevard jusqu'à l'hôpital. Une commission s'est réunie afin de tenter de gérer cette problématique, qui demeure.

Fort heureusement, de nombreux jeunes viennent grossir les rangs du conseil de quartier, ce qui réconforte les membres plus anciens.

Claude Szatan (Jean Moulin-Beaumonts) pointe que seules les réunions du collectif d'animation en visioconférence ont été maintenues dans la période. Une réunion a été organisée avec les nouveaux élus de quartier, Julien Consalvi, la Démocratie participative et l'Antenne. Tant que les réunions par Zoom perdureront, il sera difficile à son sens de remobiliser les habitants. À travers la piste cyclable, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation, le conseil s'interroge sur la priorité donnée au service public de transports. En effet, contrairement à ce qui est avancé, le bus 127 souffre de retards considérables alors qu'il est emprunté par des travailleurs non véhiculés. En l'espèce, le conseil de quartier ne s'oppose pas à la voie cyclable en tant que telle, mais à la manière dont elle a été aménagée, alors que d'autres villes ont proposé des aménagements alternatifs. Le quartier est par ailleurs confronté à la fermeture du local à usage partagé et solidaire, sur laquelle le conseil attend des réponses à ses propositions depuis deux mois.

Claire Prost (Signac Mur à pêches) indique que le conseil de quartier fonctionne actuellement en collectif d'animation élargi, car au moment du confinement des habitants ont souhaité s'inscrire dans cette dynamique. Le collectif se réunit à l'extérieur et tient parfois des permanences. Le contexte peu naturel empêche néanmoins de faire assister les habitants aux échanges ou de préparer de réunions thématiques. Par ailleurs, le conseil partage un certain nombre de points qui ont été remontés. Ceci étant, les sujets suivis mettent le CQ en lien avec les élus thématiques, par exemple les gens du voyage ou encore un programme de reconstruction de groupes scolaires. Le CQ essaie par ailleurs de participer à la question du tramway, mais il reste difficile de mener des marches en nombre. À l'issue d'une réunion organisée avec Julien Consalvi et les élus de quartier début décembre, le conseil de quartier devait formaliser une feuille de route qui permettrait de poursuivre le dialogue. Cette feuille de route n'a pas suscité de retour. Enfin, le conseil de quartier travaille peu avec l'antenne de quartier, qui se concentre sur Bel-Air, l'un des quartiers prioritaires de la Ville. Pour autant, Signac – Mur à pêches serait désireux de pouvoir discuter du rôle du petit square et de l'évolution du quartier. Finalement les capacités d'échange sur les sujets du quotidien et les outils partagés avec la Ville font défaut.

Yvon Le Hérisse estime quant à lui qu'il n'appartient pas au Conseil de quartier d'élaborer seul une feuille de route, mais que celle-ci doit être coconstruite avec les élus et les techniciens. Tant qu'une nouvelle méthode de co-construction ne sera pas définie, les dossiers n'avanceront pas suffisamment. Cette co-construction implique en outre de la disponibilité et des priorités définies quartier par quartier au moyen d'un plan de travail. Pour revenir enfin sur la fête de la Ville, celle-ci n'a fait l'objet ni de feuille de route ni de co-construction. Si l'alimentation peut sans doute constituer un des thèmes mis en avant, elle ne saurait à son sens en être le thème principal.

Julien Roman comprend que sur certains sujets, les conseils de quartiers parviennent à travailler avec l'antenne et à obtenir des réponses, mais que des difficultés sont plutôt concentrées autour des projets de quartier de moyenne ampleur.

Claude Szatan nuance ce propos. Les conseils de quartier ont mentionné un affaiblissement du rôle décisionnaire des antennes et un problème de réponse à des demandes quotidiennes d'habitants. Finalement, les conseils de quartier sont consultés sur des décisions qui sont déjà prises, ce qui tend à amoindrir la crédibilité de ces instances.

Isabelle rejoint cette position. Le collectif d'animation n'a pas reçu de réponses argumentées de la part des élus à des propositions. L'exaspération, perceptible dans le quartier, pourrait amener les habitants à s'interroger sur l'utilité du conseil de quartier. Les gens attendent de vraies réponses, une méthodologie et un calendrier.

Julien Consalvi remercie les intervenants pour leur franchise. Il semble percevoir dans ces propos une sorte de confrontation conseil de quartier/Ville. Or, la Ville s'astreint réellement à identifier la manière dont les différentes instances de participation citoyenne peuvent fonctionner ensemble. En l'occurrence, le conseil de quartier semble être le réceptacle du mécontentement des habitants, qu'il relaie à la Ville, qui devient elle-même le réceptacle de ce mécontentement. Finalement, il s'agirait plutôt de casser cette chaîne et de considérer que les trois acteurs jouent un rôle complémentaire. En outre, il observe que souvent les termes ne sont pas utilisés de manière appropriée : par exemple, le fait de donner de l'information et d'échanger, comme pour la voie cyclable, ne signifie pas qu'une consultation est lancée, même s'il conçoit que cette démarche puisse être considérée comme insuffisante. Par ailleurs, dans ce type de projet, en dehors de la Ville, il faut encore convaincre les divers acteurs de la nécessité d'entendre l'avis des habitants. Plus la démarche de dialogue sera enclenchée, plus les élus se rendront compte des difficultés et plus il faudra articuler cette relation tripartite, retrouver un équilibre et redonner à chacun sa juste place. Julien Consalvi considère ainsi qu'il n'a pas à émettre d'avis sur l'expertise

d'usage des habitants ni sur une expertise technique. En revanche, son rôle consiste à essayer de convaincre et à montrer qu'il existe une démarche participative au sein des politiques sectorielles, qui doit être développée, voire généralisée. Dans ce cadre, il est nécessaire de commencer par éviter les erreurs de langage : en l'occurrence, une réunion d'information ne peut pas s'appeler une concertation. Finalement, habitants comme élus sont embarqués dans le même véhicule, et qu'ils doivent pousser ce véhicule en même temps pour le faire avancer.

Julien Roman pointe que ces éléments pourront être rediscutés dans le cadre de la gouvernance de la fabrique citoyenne. En tout état de cause, de nombreux constats sont d'ores et déjà posés.

2. Organisation des prochaines réunions de la Coordination des Conseils de quartier

Julien Roman s'enquiert des thématiques transversales que les conseils de quartier souhaiteraient porter à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la Coordination, comme cela avait été fait pour les marchés, la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts ou encore les commerces.

Alain Perrault souhaiterait pouvoir évoquer la place des femmes et des jeunes filles dans l'espace urbain partagé, notamment les aires de jeux et les espaces urbains sportifs. Le conseil de quartier a en effet relevé lors des arpentages que, majoritairement, les abords de ces lieux étaient occupés par une population exclusivement masculine, ce qui soulève des questions. Il souhaiterait que la coordination puisse se saisir de cette question.

Julien Roman concède qu'il s'agit d'un vaste sujet, qui n'a pas fait l'objet de beaucoup d'échanges dans le cadre de la Coordination des CQ.

Yvon Le Hérisse fait part de son grand intérêt cette suggestion, à laquelle il ajouterait volontiers la place des familles populaires dans la démocratie locale compte tenu de la sociologie particulière de Montreuil. De son point de vue, la diversité sociale doit avoir sa place dans la démocratie locale.

Claude Szatan juge ces thématiques intéressantes. Cependant, de nombreuses associations s'emparent déjà de ces sujets. De ce fait, le conseil de quartier ne lui semble pas légitime à aborder ces thématiques, sauf à y associer d'autres acteurs.

Julien Consalvi rejoint en partie ces propos. Il ne considère pas que les conseils de quartier seraient illégitimes, mais à son sens, il conviendrait de réfléchir à la manière d'augmenter cette légitimité, par exemple en élargissant ou en s'associant avec d'autres acteurs. En l'occurrence, l'évaluation du budget participatif mettait précisément en exergue une plus grande inclusion vis-à-vis des jeunes publics et des quartiers populaires notamment. Il envisage pour sa part davantage l'évolution des conseils de quartier sous cet angle.

Julien Roman pointe que la mission Droits des femmes pourrait présenter son travail en la matière. Le service Aménagement et mobilités durables pourrait également intervenir, pour évoquer comment sont pensées ces questions dans les nouveaux aménagements.

Isabelle estime que la réflexion pourrait porter sur l'espace urbain partagé à destination de tous les publics. En l'occurrence, le quartier souffre d'une carence en espaces verts et sportifs pour les petits. Il s'agirait peut-être de mener une réflexion plus globale et moins centrée sur des niches, même si elle entend la problématique de la place des jeunes femmes dans l'espace public.

Claire Prost juge que ce sujet a été peu évoqué et qu'il permettrait d'élargir la question. Elle suggère que les représentants qui souhaitent développer ce sujet puissent préparer une présentation pour amorcer un travail.

Mireille (Signac Murs à pêches) évoque de son côté la lutte contre la mendicité des femmes grâce à l'insertion professionnelle. Finalement, un travail d'ampleur est mené pour l'intégration des enfants par la scolarisation notamment, mais pas sur l'intégration des femmes par le travail.

Frédéric Marion fait part de sa réticence face à tous ces thèmes au regard de la mission de la Coordination des conseils de quartier. S'il est question de la place des femmes dans l'espace public, pourquoi en ce cas ne pas évoquer les personnes handicapées, les enfants ou encore les personnes âgées ? Il lui semble que le rôle des conseils de quartier consisterait

plutôt à réfléchir à des problèmes plus quotidiens et classiques comme la sécurité, la propreté, l'urbanisme, les espaces verts ou encore le sport.

Yvon Le Hérisse plaide au contraire que cette thématique pourrait être l'objet d'une formation qui aiderait ensuite au conseil de quartier à mieux agir dans ses actions quotidiennes auprès de ces publics.

Frédéric Marion juge cette vision déjà beaucoup plus intéressante.

Sylvie Baste ajoute que pour sa part elle s'est souvent interrogée sur le rôle des conseils de quartier dans le champ de l'émancipation citoyenne, qui apparaît déserté, y compris au niveau national. Finalement, les conseils de quartier grâce à leur connaissance des quartiers et des habitants et leur montée en compétences peuvent consolider des démarches et des collaborations. Les conseils peuvent jouer un rôle au niveau de la citoyenneté, car ils sont en capacité d'accompagner des engagements. En effet, le conseil de quartier dispose de ressources, s'implique, se veut attentif et porte un regard bienveillant sur ce que la Ville peut apporter aux habitants.

Claire Prost souligne finalement que ces discussions permettraient au conseil de quartier d'être au diapason avec des questions très actuelles et en mouvement et in fine de connaître les associations sensibilisées sur ces sujets, ce qui n'est pas négligeable à ses yeux.

Cathy Voisembert rappelle qu'une thématique autour de la gestion urbaine de proximité avec les élus, les services et la Coordination avait également été évoquée précédemment.

Julien Consalvi observe qu'il ressort des questionnements relatifs au rôle des conseils de quartiers des éléments extrêmement intéressants. Finalement, malgré leurs doutes, les conseils de quartier disposent d'une réelle légitimité pour convoquer des élus thématiques, qui les sollicitent par ailleurs pour relayer des informations.

Julien Roman suggère de poursuivre ce travail avec les conseils de quartiers intéressés par cette thématique et de décider s'il y a lieu de la porter à l'ordre du jour d'une Coordination. Il s'enquiert des souhaits éventuels d'évolution de l'animation de la coordination.

Claire Prost jugerait intéressant de tenir de temps à autre des réunions localisés dans différents conseils de quartier.

Mireille rappelle que les représentants avaient demandé à recevoir les documents en amont des réunions et suggère même d'organiser une réunion préparatoire.

Yvon Le Hérisse plaide même pour recevoir les documents 15 jours en amont afin d'en débattre au sein des conseils de quartier et ainsi dégager une position commune.

Claude Szatan indique que par le passé la coordination tournait dans les différents conseils, ce qui s'est rapidement révélé impraticable et contre-productif. Il s'agirait au préalable de déterminer si la coordination doit impulser la politique des conseils de quartier, ce qu'il ne pense pas, ou bien être un lieu d'échanges où des idées sont mises en commun. Par ailleurs, la représentation des conseils à la Coordination constitue à son sens un point important.

Claire Prost juge important que la coordination reste un lieu d'échanges et non de décisions qui s'imposent. S'agissant de Paul Signac, il est coutume de désigner plusieurs représentants à la coordination, ne serait-ce que parce la restitution reste un exercice ardu.

Julien Roman rappelle que la participation à la Coordination reste relativement ouverte. Généralement, deux personnes par Conseil de quartier y assistent.

Jean-Michel Meyer suggère de créer un site dédié aux conseils de quartier, qui leur permettraient de s'interpeller sur des sujets et de nourrir les réunions en présentiel.

3. Nouveaux outils et méthodes

Julien Roman évoque différents outils et méthodes pouvant intéresser les conseils de quartier

- arpentage avec cartographie dynamique : cet outil a été mis en place par le CQ Bel-Air. Préalablement à l'arpentage, le conseil de quartier a réalisé une cartographie de la ville via Google Maps sur laquelle il a pointé les différentes problématiques. En cliquant sur la pastille, on peut lire le descriptif de la problématique détectée, qui est reprise dans un tableau associé afin que les élus puissent répondre directement.

Frédéric Maison indique que ce type de tableau, que Branly Boissière a utilisé pour recenser les problématiques du quartier, pourrait parfaitement servir à la coordination pour définir un format unique et faciliter le travail des services.

Julien Roman en prend note.

- Framavox : il s'agit d'un outil de partage et de discussions, dont l'audience peut-être limitée si besoin. L'outil intègre une fonctionnalité de sondages pour aider à la prise de décisions. Cet outil manque d'ergonomie et de ce fait ne peut pas offrir la même visibilité qu'un site. Néanmoins, il a été envisagé avec le conseil de quartier Signac-Mur à pêches qui souhaitait pouvoir disposer d'un support de communication numérique pour ses échanges notamment avec des personnes extérieures.
- Slack : il s'agit de canaux de discussions qui permettent de partager des images ou des vidéos dans un fil de discussion. Sa forme est sans doute plus simple que celle de Framavox. Slack pourrait être utilisé pour la Coordination, par exemple pour poursuivre la discussion sur des sujets qui n'auraient pas été tranchés en séance.

Claire Prost souhaite évoquer les formations.

Julien Roman rappelle que les dernières formations proposées portaient sur la communication non violente et l'animation de réunions.

Claire Prost souligne qu'il serait utile de finaliser la deuxième session de la formation « animation de réunions », qui n'avait pu se tenir en raison de la pandémie. En effet, cette formation était parfaitement adaptée aux conseils de quartier. Par rapport à la l'émancipation citoyenne, qui aurait pu faire l'objet d'une formation, elle jugerait en premier lieu nécessaire d'adopter un schéma commun aux services et aux conseils de quartier.

Julien Roman évoque l'idée, déjà abordée ici, d'organiser un séminaire qui réunirait les élus, les services et la Coordination, sur les modalités de travail et d'échanges entre élus, CQ et services.

Claire Prost y souscrit pleinement, car cet événement serait de nature à motiver tout le monde. Par ailleurs, il serait sans doute intéressant de disposer de références permettant de mettre les habitants en responsabilité.

Julien Roman en prend note. Il s'enquiert de la manière de traiter la thématique de la place de la femme dans l'espace public.

Alain Perrault se propose de mener des recherches documentaires et de les partager avec la Coordination.

Claire Prost suggère de prendre un temps avec la démocratie participative pour y travailler.

Julien Roman souligne que ce sujet pourrait être travaillé avec la mission Droits des femmes et le conseil de quartier Signac - Mur à pêches et présenté soit lors d'un conseil de quartier soit en Coordination.

Sylvie Baste revient sur l'organisation de la fête des quartiers. Pour avoir assisté à une réunion sur le sujet, il ne lui semble pas que le thème de l'alimentation prendrait toute la place, mais que toutes les animations auraient leur place et qu'un appel en ce sens devrait être lancé.

Julien Consalvi souhaite conclure sur deux points. Tout d'abord, la manière d'organiser une rencontre entre les trois acteurs habitants/élus/services. Il s'agirait sans doute de réfléchir dans le cadre du séminaire à une expérimentation en ce sens. De même, l'arpentage pourrait constituer l'occasion de faire se rencontrer les habitants, les élus et les services de l'antenne. Tous ont à cœur de s'appuyer sur les conseils de quartiers, qui sont reconnus et peuvent servir de matrice pour évoluer et de tremplin d'émancipation citoyenne.

La séance est levée à 20 h 35.